

Arrêté du 24 janvier 2011 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1102071A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 5 février 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en date du 29 novembre 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, en date du 13 décembre 2010 ;

Vu l'avis du Premier président de la cour d'appel de Lyon et du procureur général près ladite cour, en date du 18 janvier 2011,

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 21 janvier 2011,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Philippe BONNIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, titulaire, en remplacement de M. Julien VÉROT.

M. Patrick POZO, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, suppléant, en remplacement de M. Bruno VIETTI.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Pierre VIENNOIS, professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3, titulaire, en remplacement de M. Yves REINHARD.

M. Louis d'AVOUT, professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3, suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre VIENNOIS.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Marc CANO, directeur départemental des finances publiques de la Loire, titulaire, en remplacement de M. Jean-Louis JOURNET.

M. Jean-Jacques DEGRANGE, responsable du pôle « gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques de la Loire, suppléant, en remplacement de M. Jean-Luc BLANC.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Martine CHABERT, commissaire aux comptes à Lyon, vice-présidente du conseil régional, suppléante, en remplacement de M. Michel RIBOLLET.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 24 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLÉE